



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# Mairie de SAGY

Val-d'Oise

Arrondissement de  
Pontoise

Canton de  
Vauréal

Commune du  
Parc naturel régional  
du Vexin français

## Compte-rendu du Conseil municipal du mercredi 13 mai 2015 à 19h00

Présents : Guy PARIS, Dominique PAPILLON, Sandrine BILLARD, Alain BEZARD, Daniel DEVAUCHELLE, Isabelle CRUBLE, Odile SELLA-AGNESE, Régis RICORDEAU, Aurélie DEREMETZ, Eric MOTTIER, Annick CRECY, Franck OLIVIER.

Absents excusés : Paul LINZA, pouvoir à Dominique PAPILLON ; Aline BOUDIN, pouvoir à Sandrine BILLARD ; Virginie PILARDEAU, pouvoir à Alain BEZARD

Soit, sur quinze membres en exercice, douze présents.

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à dix-neuf heures.

Régis RICORDEAU est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal du 10 avril 2015 est adopté à l'unanimité.

### Acquisition de parcelles de terre

Guy PARIS, maire, indique qu'il a été informé que des parcelles de terre situées sur le territoire de la commune de Sagy, près du hameau de Saillancourt, en limite de la commune de Menucourt, sont à vendre. Il a rencontré en mairie, avec Dominique PAPILLON, maire-adjoint, Olivier CRETTE de l'agence ORPI Partner Immobilier à Menucourt qui leur a confirmé la vente des parcelles au prix de 17 000 €. Le maire propose au Conseil municipal, compte tenu de la proximité des terrains d'une voie publique, que la commune de Sagy s'en porte acquéreur.

Les quatre parcelles concernées représentent une superficie totale de 7 968 m<sup>2</sup> pour un coût de 17 000 € : 10 000 € pour le terrain (soit 1,25 € le m<sup>2</sup>) et 7 000 € pour les frais d'agence immobilière, soit un coût total de 2,13 € le m<sup>2</sup>. Les membres du Conseil municipal considèrent que les frais de l'agence immobilière ORPI Partner immobilier à Menucourt sont exorbitants par rapport au prix des terrains. Le maire propose de passer à un vote en deux parties :

- 1- sur l'acquisition des parcelles,
- 2- sur le coût de la transaction.

Le Conseil municipal vote à la majorité l'acquisition de ces parcelles par 14 voix et une voix contre.

Le Conseil municipal vote à la majorité avec une abstention et une voix contre, pour la somme maximum de 17 000 € et charge le maire de contacter le directeur associé de l'agence immobilière de Menucourt pour lui demander de réduire le montant de la commission d'agence sur cette transaction.

Le maire informe également le Conseil municipal que la commune pourrait se porter acquéreur d'autres parcelles non constructibles situées dans le périmètre de l'ENS local les Marais de l'Aubette de Meulan à Chardronville pour 671 m<sup>2</sup> et au Village pour 1 050 m<sup>2</sup>. Ces deux dossiers bénéficient d'une subvention de 80 % par l'agence de l'eau.

D'autre part, par courrier du 26 avril 2015, les héritiers d'une autre parcelle située au Grand Mesnil d'une superficie de 1 452 m<sup>2</sup>, souhaitent finaliser avec la commune de Sagy l'accord passé il y a quelques années entre la municipalité et leurs parents.

Une estimation de la valeur de chacune de ces parcelles a été demandée au service des Domaines et ces dossiers seront étudiés ultérieurement.

Par ailleurs, le maire rappelle que le Conseil municipal a délibéré en 2013 pour l'acquisition de deux parcelles « succession Rayer » de 105 m<sup>2</sup> et 2 290 m<sup>2</sup> pour la somme totale de 1 676,50 €. Ces crédits ont été inscrits au budget communal 2015.

### **Contrat de prêt auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France**

Pour financer l'achat des parcelles de Saillancourt, Guy PARIS, maire, propose de contracter un prêt de 20 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

Le taux est actuellement de 2,15 % pour une durée de 15 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve un emprunt pour l'acquisition des terrains avec 14 voix pour et 1 contre.

Le comité des finances se réunira prochainement à ce sujet.

### **Décision Modificative au budget 2015**

Sur proposition du maire, afin d'inscrire le montant en recettes et en dépenses l'acquisition des parcelles de terrains à Saillancourt, le Conseil municipal vote à l'unanimité la décision modificative n°1 sur le budget principal 2015 selon le détail proposé ci-dessous :

Investissement

Dépenses

+ 20 000 € au compte 2111

Recettes

+ 20 000 € au compte 1631

### **Renégociation des prêts en cours avec la Caisse d'Epargne IDF**

Au vu du cours actuel des taux d'intérêt des prêts, le maire propose au Conseil municipal d'engager auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France une renégociation sur les sept prêts en cours dont les taux sont compris en 3,26 % et 4,59 %.

Le Conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à engager cette démarche auprès de la Caisse d'Epargne.

### **Proposition d'organisation d'un concert par le SIMVVO**

Sandrine BILLARD, adjointe au maire, informe les élus que le Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise propose à la commune de Sagy l'organisation d'un concert pour le samedi 27 juin 2015 à 20h30 dans l'église Saint-Sulpice de Sagy. Florent Monfort, directeur du conservatoire a fait parvenir par mail du 11 mai 2015 à 16h08, un budget prévisionnel pour cette opération. Le coût de ce concert est de 6 400 € TTC et une participation de la commune est demandée à hauteur de 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal n'est pas favorable à l'organisation de ce concert en juin 2015 par 14 voix contre et une abstention. En revanche, un courrier sera adressé au SIMVVO afin de convenir d'une date de concert en 2016.

**Adhésion de la commune de Frémainville au Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise (SMGFAVO)**

Point présenté par

Annick CRECY, conseillère municipale, indique que par courrier en date du 7 avril 2015 le Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise informe que la commune de Frémainville a demandé son adhésion au syndicat. Il est demandé aux élus de se prononcer sur cette adhésion.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité l'adhésion de Frémainville au SMGFAVO.

L'ordre du jour étant épuisé, Guy PARIS clôt la séance à 20h54.

Fait à Sagy, le 19 Mai 2015

Le Maire,

Guy PARIS

